Organe officiel de l'État de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 AOUT 1915

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Israel vs. Alfred W. Bishop.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,512 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'entrée principale de la nouvelle Bâtisse de la Cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 3 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 528, anciennement Ilet 232 A, borné par les rues Olive (anciennement Jackson), Eagle (anciennement Mary) et Edinburgh, et désigné comme lot No. 13 sur un plan d'arpentage tiré par Alfred F. Théard, E. C., daté du 30 octobre au 8 novembre 1909, d'après lequel plan et certificat d'arpentage le dit lot No. 13 forme le coin des rues Olive et Général Ogden et mesure trente (30) pieds un (1) pouce de face à la rue Olive, par une profondeur de face sur la rue Général Ogden de cent vingt (120) pieds, entre lignes parallèles. Etant une partie de la même propriété qu'Alfred W. Bishop a acquis de Edward W. Owen, par acte passé devant J. B. Rosser, Jr., notaire de cette ville, le 13 mai 1914, régistré C. O. B 266, folio 366.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant, l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
A. W. COOPER,
Avocat pour le demandeur.
Juil 3 8 14 21 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bancroft & Ross vs. Frank Gemar.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,107 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'entrée principale du Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 9 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Propriété au nom de Frank Gemar, un certain lot de terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ilet No. 232, Troisième District, borné par les rues Burgundy, l'avenue Jordan, Sisters et Dauphine, mesurant 25 pieds sur la rue Burgundy, par 122 pieds de profondeur, et désigné sur les livres de taxes de la Nouvelle-Orléans comme lot No. 26.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
J. E. ZUNTS, Avocat pour les demandeurs.
Juil 10 15 22 29—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Samuel B. Stewart vs. Joseph Roger Damonte.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,471 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI 4 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans de Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 11, de Greenville, borné par les rues Magasin, Walnut, Water et Audubon, désigné comme lot C sur un plan de Edgar Pille, voyer, annexé à un acte de partage devant R. D. Tullis, Esq., notaire en cette ville, de 19 avril 1897, d'après lequel croquis le dit lot C mesure vingt-neuf pieds (29) de face à la rue Magasin, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds (120), étant à une distance de vingt-neuf pieds (29) du coin des rues Magasin et Walnut. Acquis de la "Mutual Building and Homestead Association" par acte de vente devant Chas. G. Rebenitsch, notaire, le 8 décembre 1913, C. O. B. 264, Folio 12. Acquis de la "Mutual Building and Homestead Association" de J. R. Damonte, de même jour, devant le même notaire, enregistré au même livre, sur la même page.

2. Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet 6 de Greenville, borné par les rues Water, Walnut, Front et la ligne supérieure du parc Audubon, désigné par la lettre H sur le plan mentionné ci-dessus, d'après lequel il mesure 39' 7" 2''' de face à la rue Walnut, par 112' 7" 1''' de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis de la "Provident Building and Loan Association", acte devant E. F. F. Henriques, Esq., N. P., 4 décembre 1913, C. O. B. 269, Folio 3. Acquis de la "Provident Building and Loan Association" de J. R. Damonte, le même jour, le même notaire, des mêmes livres et folios.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
HENRY C. SARPY,
Avocat pour le demandeur.
Juil 4 11 18 25 30—août 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant les numéros municipaux 1508 et 1511 rue Ste-Anne, entre les rues Villeré et Robertson.

German-American Homestead vs. Bin Meiazzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,904 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No. Deux, dans l'ilet No. 179, borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dessiné par William de Young, architecte, le 17 mars 1862, et déposé pour référence dans les archives de A. Barnett, notaire de cette ville. Le dit lot de terre mesure, en mesure anglaise, trente-et-un pieds, sept pouces et deux-huitièmes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de quatre-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. MITHOFF,
Avocats pour la demanderesse.
Juil 2 3 9 16 23 30—août 4 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines, installations, etc., d'un établissement pour la mise en bouteilles.

Frank J. Dufreche vs. John L. Lemfant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,253 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 3 août 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Sur les lieux Nos. 621-623 rue des Champs-Elysées.

Les machines, installations, appareils, etc., de l'établissement pour mise en bouteilles sur les dits lieux, d'après l'inventaire.

Un lot de meubles de bureaux, accessoires, etc., une voiture, deux buggies et un lot de harnais.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
THEO. A. SCHUBER,
Avocat pour le demandeur.
Juil 23 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 3111 rue Dryades, coin de la rue Delachaise (dans l'Ilet avenue Louisiana et rue S. Remparts).

Henry Hellmers vs. First Troop Cavalry, Louisiana State National Guard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,861 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville (anciennement faubourg Plaisance), dans l'Ilet borné par l'avenue Louisiane, les rues Dryades, Delachaise et S. Remparis (anciennement St-Denis), désignés comme lots dix-neuf, vingt et vingt-et-un dans l'Ilet vingt-sept, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le dit lot 19 formant le coin des rues Delachaise et Dryades.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSIAH GROSS,
Avocat pour le demandeur.
Juil 17 23 30—août 6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terrain de valeur sur le Boulevard Audubon (dans l'Ilet C, borné par les rues Hickory, Mobile ou Claiborne, le Boulevard Audubon et la ligne de la propriété de l'Université de Tulane).

Oscar A. Schmeidau vs. William P. Nurse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,976 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain sur le Boulevard Audubon, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet C, borné par le Boulevard Audubon, les rues Hickory, Mobile ou Claiborne et la ligne de la propriété de l'Université de Tulane, désignés par les Nos. 9 et 11, d'après un plan du Boulevard Audubon fait par Brown, voyer, daté du 9 février 1909, annexé à un acte devant Peter Stifft, notaire, le 18 mars 1909, d'après quel plan les dits lots mesurent chacun trente pieds de face au boulevard Audubon, et le dit lot No. 9 mesure cent cinquante-et-un pieds un pouce sur la ligne le séparant du lot No. 7, cent cinquante pieds neuf pouces sur la ligne séparant du lot No. 11, et le dit lot No. 11 mesure cent cinquante pieds neuf pouces sur la ligne de séparation du No. 9 et cent cinquante pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No. 13. Ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES SCHMIDDAU,
Avocat pour le demandeur.
Juil 2 9 16 23 30—août 5

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District. La seconde pièce avec bâtiments portant les numéros municipaux 1821 et 1823 rue Music, entre les rues Prieur et Roman.

Henry Prince vs. Celestin Lamazou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,651 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

I. Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Music, Roman et Arts, désigné comme lot C sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 août 1908, d'après quel croquis le dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Music par une profondeur de cent cinquante-quatre pieds huit pouces entre lignes parallèles, excepté dix pieds de face à la rue Music, sur la même profondeur, vendus à E. A. Carrere Co., Ltd., d'après un acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 9 novembre 1911.

II. Deux certains lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Music, Roman et Arts, désignés comme lots A et B sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 août 1908, d'après quel croquis les dits lots mesurent comme suit: Le lot A mesure vingt-sept pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Music, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-sept pieds, et le lot B mesure vingt-sept pieds de face à la rue Music, ayant une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue N. Roman de cent vingt-sept pieds, trois pouces et trois lignes, de là sur une ligne allant vers la rue N. Roman sept pieds, quatre pouces et cinq lignes, de là une autre profondeur de dix-neuf pieds, dix pouces et six lignes par une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent cinquante-quatre pieds huit pouces, avec une largeur de trente-quatre pieds, quatre pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
Juil 16 23 30—août 6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, portant les Nos. municipaux 420 et 422 rue Troisième, entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs. Michel G. Rentschler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 112,886—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terrain ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Rousseau, Tchoupitoulas et Quatrième, désigné par le No. Trois sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé devant J. C. Wenck, un notaire de cette ville, daté du 11 mai 1910, et commençant à une distance de soixante-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Troisième et Rousseau et mesure trente-quatre pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Troisième, la même largeur sur l'arrière, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-et-un pieds huit pouces. Le dit lot est composé du lot entier désigné par le No. Trois sur un croquis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer de la ville, daté du 27 octobre 1890 et annexé à un acte de vente passé devant B. Ory, un notaire de cette ville, le 16 novembre 1890, et la portion sur l'arrière qui anciennement formait une allée commune, laquelle a été fermée il y a trente ans et ajoutée au dit lot.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
Juil 2 9 16 23 30—août 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées dans le Troisième District, les bâtisses portant le numéro 323 rue Tricou, et aussi un terrain rue Bienvenu.

Pierre Senac vs. Mme Paul Jean Castay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,958 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 83, borné par des rues Bienvenu, Delery, Pont Alba et Tricou, lesquels lots sont désignés par les Nos. 17 et 21 sur un plan d'arpentage fait par J. A. D'Hemecourt, ancien député voyer de la ville, daté du 21 juin 1875 et déposé dans les archives de A. Barnett, ancien notaire de cette ville, d'après quel plan les dits lots mesurent comme suit, savoir: Le lot No. 17 mesure trente pieds, quatre pouces et sept lignes de face à la rue Tricou par une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds. Le lot No. 21 mesure trente pieds, quatre pouces de face à la rue Bienvenu par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-six pieds dix pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
O. B. LEVEQUE,
Avocat pour le demandeur.
Juil [illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 2725 rue Chartres, entre les rues Port et St-Ferdinand.

Frank B. Twomey vs. Veuve Alfred Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,421 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Sept de l'Ilet No. Trois, borné par les rues Moreau (maintenant Chartres), Architecte, Port et St-Ferdinand. Le dit lot mesure vingt-six pieds et trois lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur de cent trente-huit pieds, un pouce et trois lignes de l'une des trois autres dites rues.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
Juil 30—août 6 13 20 27—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des propriétés de valeur améliorées du Troisième District, sur les propriétés 1, 2, 3 et 4 les bâtiments décrits portant les numéros municipaux 2018-20, 2022-24, 2026-28, 2030-32, 2034-36, 2038-40 rue Marigny; 2221-24, 2218-20 et 2211-16 rue Grant (ou Galvez), et No. 2031 rue des Champs-Elysées sur la propriété 5, portant le No. 2213 rue Marigny.

William H. Howcott vs. Era Realty Company, Limited, and Star Land Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,988 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Premièrement: Sept certains lots de terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par l'ancien No. 10, nouveau, No. 1024, bornés par les rues Champs-Elysées, Marigny, Genius et Célestine, les dits lots sont désignés par les Nos. 1, 2, 6, 8, 9, 10 et 12, et mesurent comme suit: Les lots Nos. 1 et 2 ont chacun trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face sur Champs-Elysées, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent et onze pieds, d'après un plan tiré par J. A. Puejo le 28 juillet 1829, déposé aux archives de Jules Mossy, anciennement un notaire de cette ville. Les lots 6, 8, 9, 10 ont chacun trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent onze pieds, d'après un plan tiré par R. Perrier le 4 mai 1836, déposé aux archives de C. Pollock, anciennement un notaire de cette ville. Le lot No. 10 forme le coin des rues Marigny et Genius. Le lot No. 12 a trente-et-un pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Genius par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces sur le dit plan de R. Perrier.

Secondement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, le dit lot est désigné par le No. 11, sur un plan tiré par R. Perrier le 4 mai 1836, déposé aux archives de C. Pollock, un ancien notaire de cette ville. Le dit lot No. 11 mesure, en mesure anglaise, trente-et-un pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Genius, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces.

Troisièmement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, désigné comme lot No. 6, ancien No. 5, mesurant trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de front sur la rue Marigny par une profondeur de cent onze pieds.

Quatrièmement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, désigné comme lot No. 7, mesurant soixante-trois pieds de face sur la rue Marigny par une profondeur de cent et onze pieds.

Cinquièmement: Un certain lot de terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 10 dans l'Ilet No. 1177 (ancien No. 48), borné par les rues Marigny, Mandeville, Liberal (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti), le dit lot No. 10 mesure trente-et-un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Marigny, par une profondeur de cent vingt pieds et façant la rue Force (maintenant Tonti) et formant le coin des rues Marigny et Tonti.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
Juil 17 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur amélioré dans le Premier District, portant le numéro municipal 531 rue S. Rochelave, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Acme Homestead Association vs. Pierre Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,040 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 39, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane (anciennement Commune) et les rues Gravier, Rocheblave et Dorgenois, sur un plan marqué B en possession de Pierre Crabites, lequel lot de terrain mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave la même largeur sur le derrière, par une profondeur de cent soixante-quatorze pieds, dix pouces et trois lignes sur l'une des lignes de côté et cent soixante-quinze pieds, un pouce et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No. trente-et-un.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
Juil 16 23 30—août 6 13 19

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une buanderie.

Canal-Villere Realty Co. vs. K. P. Wet Wash Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,083 — En vertu d'un ordre de vente daté du 27 juillet 1915 et qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 9 août 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Sur l'étage inférieur des lieux No. 1521 rue Canal.

Le contenu et installations, etc., de la buanderie sur les dits lieux, consistant en une chaudière, un moteur, des machines de lessiverie, centrifuges, laveuses, fers électriques, tables, chaux, amidon, du blu, des chaises, des pupitres, des rayons, des corbeilles, accessoires, le tout d'après un inventaire classifié.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
Juil 28—août 4 9

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le numéro municipal 7026 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Mutual Building and Homestead Assn. vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 112,968—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. Onze, Greenville, borné par les rues Magazine, Walnut, Water et Audubon, désigné comme lot C sur un plan par Edgar Pille, voyer, et annexé à un acte de partage passé devant R. L. Tullis, ancien notaire de cette ville, le 19 avril 1897, d'après quel croquis le dit lot C mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Magazine, par une profondeur de cent vingt pieds, et situé à une distance de vingt-neuf (29) pieds du coin des rues Magazine et Walnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.
Juil 31—août 6 13 20 27—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Deuxième District, portant les numéros municipaux 603 rue St-Claude, et 1208-1208 rue St-Pierre, dans l'Ilet Promenade Carondelet et rue Nord Liberté.

Amelia Fischer vs. St. Claude Realty Co., Ltd. et. al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 134, borné par les rues Promenade Carondelet, St-Claude, St-Pierre et Nord Liberty, lequel lot mesure cinquante-sept pieds, trois pouces et quatre lignes sur la rue St-Claude, de la rue Carondelet à la rue St-Pierre, cent cinq pieds six pouces de profondeur et de face sur la rue St-Pierre, cent-un pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la Promenade Carondelet, et soixante-cinq pieds, trois pouces et trois lignes en largeur sur la ligne à l'arrière, s'étendant de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WOODVILLE & WOODVILLE,
Avocats pour la demanderesse.
Juil 30 31—août 6 13 20 27—sept 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terrain de valeur dans le Deuxième District, sur la rue Cortez, entre les rues Canal et Douane (dans l'Ilet rue Télémaque).

Henry Seidel vs. Succession de Mlle Ruth Johnston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,056 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., y appartenant ou y ayant effet, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cortez, Canal, Télémaque et Douane, lequel dit lot est désigné par le No. 11 et joint le lot No. 13 sur un croquis fait par Edgar Pille, député voyer de la ville, le 13 juin 1897, annexé à un acte de vente passé devant J. M. Queyrouze, notaire, sous date du 23 août 1897. Les dits lots portant les Nos. 11 et 13 étant à une distance de cent soixante-trois pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et le dit lot No. 11 (onze) mesure trente pieds de face à la rue Cortez par une profondeur de cent trente-huit pieds, six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour le demandeur.
Juil 30 31—août 6 13 20 27—sept 1 2

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une licence d'Etat et de Ville, 1915, pour buvette.

New Orleans Brewing Company vs. Louis Renanno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 113,283—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux euchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 9 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

En face de l'entrée principale de nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis:

Une licence de buvette, pour la ville, année 1915, pour $500; une licence de buvette, pour l'Etat, année 1915, pour $200.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les